

DELIBERATION

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement d'Aix-en-Provence

Séance du 29 mars 2018

COMMUNE
SAINT MARC JAUMEGARDE

L'an deux mil dix-huit, le vingt-neuf mars à dix-neuf heures trente minutes.

Le Conseil Municipal de la Commune de St Marc Jaumegarde, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, Régis MARTIN, conformément aux articles L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A donné pouvoir :

Colette MOLLARET à Patrick MARKARIAN

Absente excusée : Emmanuelle HARTMANN

A été élue secrétaire : Véronique REISER

OBJET : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE 2017.

Rapporteur : Gilbert HENRY

Le rapporteur expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2017,

VU la délibération du conseil municipal n° 2017-34-DELIB-7-1 en date du 04 avril 2017 approuvant le budget primitif de l'exercice 2017,

VU la délibération du conseil municipal n° 2017-77-DELIB-7-1 en date du 05 septembre 2017 approuvant la décision modificative n° 1 du budget de distribution de l'eau potable

VU l'approbation du compte de gestion du budget de distribution de l'eau potable dressé par le comptable public

Le conseil municipal examine le compte administratif 2017 du service de distribution de l'eau potable tel qu'exposé ci-dessous :

DELIBERATION

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES 2017			
prévisions budgétaires totales (a)	998 272.00 €	346 136.00 €	1 344 408.00 €
titres de recettes émis (b)	103 495.79 €	322 702.48 €	426 198.27 €
DEPENSES 2017			
autorisations budgétaires totales (c)	998 272.00 €	346 136.00 €	1 344 408.00 €
mandats émis (d)	478 723.27 €	317 440.55 €	796 163.82 €
SOLDE D'EXECUTION 2017			
(b-d) Excédent		5 261.93 €	5 261.93 €
(b-d) Déficit	- 375 227.48 €		- 375 227.48 €
RESULTAT REPORTE 2016			
Excédent	382 728.69 €	7.26 €	382 735.95 €
Déficit			- €
RESULTAT DE CLOTURE 2017			
Excédent	7 501.21 €	5 269.19 €	12 770.40 €
Déficit			

CONSTATE les identités de valeurs avec les indications de valeur du compte de gestion résumés ci après :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
SOLDE D'EXECUTION 2017			
(b-d) Excédent		5 261.93 €	5 261.93 €
(b-d) Déficit	- 375 227.48 €		- 375 227.48 €
RESULTAT REPORTE 2016			
Excédent	382 728.69 €	7.26 €	382 735.95 €
Déficit			- €
RESULTAT DE CLOTURE 2017			
Excédent	7 501.21 €	5 269.19 €	12 770.40 €
Déficit			

RECONNAÎT la sincérité des restes à réaliser et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-après :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RESULTATS DE CLOTURE 2017			
(b-d) Excédent	7 501.21 €	5 269.19 €	12 770.40 €
(b-d) Déficit			
RESTE A REALISER 2017			
Dépenses	284 914.38 €		284 914.38 €
Recettes	398 000.22 €		398 000.22 €
RESULTAT CUMULE DE CLOTURE 2017			
Excédent	120 587.05 €	5 269.19 €	125 856.24 €
Déficit			

Conformément à l'article L2121-14 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire quitte la séance et Monsieur Gilbert HENRY est élu président de séance.

Oui l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par:

- 11 voix pour
- voix contre
- 2 abstention(s) Colette MOLLARET, Patrick

MARKARIAN

ADOpte le compte administratif de l'exercice 2017 du budget de distribution de l'eau potable comme exposé ci-dessus.

Le Maire,
Régis MARTIN